



BILAN DE COMPÉTENCES

Date de mise à jour : 08/10/2021

MÉTIER

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des personnes salariées ou demandeurs d'emploi d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

L'article L3613-10 du Code du Travail précise : « Le bilan de compétences a pour objet de permettre aux travailleurs de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».



Taux de satisfaction
stagiaire

Public

Tout public.

Pré-requis

Pas de pré-requis, s'adresse aux salariés ou demandeurs d'emploi cherchant à se reconvertir.

Modalités

Dossier de préinscription en ligne et entretien individuel.

Délais d'accès

En fonction de l'accord CPF ou de la date de signature de la convention de formation.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap).

Tarifs

Forfait, à partir de 1 800 € HT.

Durée

Formation en centre de formation de 2 à 3 jours (14 à 24 heures).

Lieu(x) de formation

- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine

CENTRES DE FORMATION UIMM EURE SEINE ESTUAIRE

ÉVREUX
du CAP à la Licence Pro
422, rue Henri Becquerel
Parc d'activités de la forêt
27000 Evreux
02 78 79 00 19

LE HAVRE
du CAP à la Licence Pro
115, rue Desramé
76620 Le Havre
02 35 54 69 50

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
du CAP au BAC PRO
18, avenue du Bois
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
02 35 38 38 22

VERNON
Titres ingénieurs
1, avenue Hubert Curien
Campus de l'Espace
27200 Vernon
02 78 79 00 19

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Faire le point sur ses expériences personnelles et professionnelles
- Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes
- D'apprécier et de gérer au mieux ses ressources personnelles
- De rechercher des informations sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi...
- D'utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou de choix de carrière
- De définir un projet professionnel (reconversion, évolution, formation, VAE...)

CONTENU DE LA FORMATION

Méthodologie du bilan en trois phases (définie par l'article R6322-35 du Code du Travail) :

- Phase 1 préliminaire, confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, définir et analyser la nature de ses besoins, l'informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre.

- Phase 2 investigation, analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels, identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et le cas échéant repérer les connaissances générales, déterminer les possibilités d'évolution professionnelle.

Phase 3 Conclusion, prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, recenser les facteurs pouvant favoriser ou gêner la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation, prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet. Co-rédiger un document de synthèse conformément au décret d'application (définie par les Articles R6322-38 et R6322-39 du Code du Travail).

Méthodes pédagogiques

- Entretiens individuels.
- Exercices issus de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Professionnel)
- Questionnaire de personnalité (Logiciel PerformanSe et Central Test)
- Tests psychotechniques

Moyens pédagogiques

Bureau individuel respectant la confidentialité. Mise à disposition de documentation professionnelle et d'un accès à Internet.

Inscription à la plateforme métier
Parcouré modules (e-learning).

Équipe pédagogique

Formateur(rice)s expert(e)s, psychologue du travail, consultant(e) RH, titulaire d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'accompagnement.

Modalités d'évaluation et d'examen

Rédaction d'un document de synthèse.
Feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction.

Poursuites d'études et débouchés professionnels

Suivi du parcours des candidats par téléphone ou visioconférence.

CENTRES DE FORMATION UIMM EURE SEINE ESTUAIRE

ÉVREUX du CAP à la Licence Pro

422, rue Henri Becquerel
Parc d'activités de la forêt
27000 Evreux
02 78 79 00 19

LE HAVRE du CAP à la Licence Pro

115, rue Desramé
76620 Le Havre
02 35 54 69 50

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE du CAP au BAC PRO

18, avenue du Bois
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
02 35 38 38 22

VERNON Titres ingénieurs

1, avenue Hubert Curien
Campus de l'Espace
27200 Vernon
02 78 79 00 19